

Assemblée générale de l'AMAP des Ecuets

Compte-rendu

Assemblée générale ordinaire de l'association

Date : le 9 juin 2021 à partir de 18h30

Lieu : chez la famille Richard, à Bourg en Bresse

Participants :

- Murielle
- Serge-Patrick
- Emilie
- Philippe
- Yolande
- Sonia
- Olivier
- Nadia

Rappel préalable :

Les votes et décisions sont régis par l'article 16 des statuts (version du 29 juin 2016) :

« Pour tous les votes du CA, du bureau et des assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, les décisions prises sont adoptées :

- *sans conditions de quorum et à la majorité simple des membres présents ou représentés [...] »*

1. Émargement de la liste des présents

(voir liste des émargements)

2. Bilan moral réalisé de manière collégiale

Rappel : un grand merci à tous pour votre adaptation au protocole sanitaire (changement d'heures et de jour de livraison), ce qui nous a permis de continuer à recevoir les légumes mais aussi de soutenir nos producteurs Murielle et Serge-Patrick jusqu'à la fin de saison.

2.1 Evolution des adhérents de 2020/2021 et reprise été 2021 (sondage réalisé par Yolande)

- 14 membres ont confirmé leur adhésion pour la prochaine saison
- quelques contacts ont été pris avec de nouveaux adhérents potentiels

(voir décompte fait par Emilie)

2.2 Point sur les distributions aux insuffisants visuels (Serge-Patrick)

Présentation des essais de distribution réalisés en 2020/2021 auprès de plusieurs personnes (avec livraison adaptée par Serge-Patrick et modalités de paiement spécifiques), dont 3 sont susceptibles de reprendre en 2021.

Le contact initial a adhéré à l'AMAP : il est prévu de contacter les 2 autres pour proposer l'adhésion.

2.3 Activités à la ferme et production (Murielle)

Bilan de la saison été/hiver des distributions fait par Murielle :

Au total 34 paniers ont été distribués sur l'ensemble de l'année.

A Bourg en Bresse :

- Pour les gros paniers, un total de 445,85€ de légumes distribués (442€ contractualisé) soit 13,11€ le panier moyen.
- Pour les petits paniers, 277,81€ de légumes distribués (272€ contractualisé) soit 8,17€ le panier moyen.

A Attignat :

- Pour les gros paniers, un total de 449,3€ de légumes distribués, soit 13,21€ le panier moyen.
- Pour les petits paniers, 288,64€ de légumes distribués, soit 8,48€ le panier moyen.

Préparation de la nouvelle saison d'été : en raison des fortes pluies de mai, les plants attendent dans la serre le retour du sec pour être plantés (courgettes, tomates, poivrons, courges betteraves et autres). Déjà en terre, plantés ou semés, il y a les oignons, échalotes et haricots.

Compte tenu de ce mois de mai compliqué et arrosé, il subsiste beaucoup d'incertitudes sur le début de la saison.

En 2020, les distributions avaient débuté le 7 juillet. Pour 2021, il est, pour l'instant, difficile de faire un pronostic, mais la saison ne démarrera probablement pas avant le 15 juillet.

2.4 Proposition de nouveaux produits périodiques

Contacts avec la Belle Orange (<https://ocourtccircuit.fr/pages/la-belle-orange> - <https://www.facebook.com/La-Belle-Orange-SL-220362668914236>) :

Nous avons été approchés par cette organisation qui gère des achats groupés pour des productions bio sur pied en Espagne et livrées en France dès qu'il y a une commande suffisante (oranges, melons, noix, grenades, huiles...).

Dispositif qui semble simple et repose sur des commandes à faire en ligne.

Quelques précisions à demander sur les modalités et le modèle économique.

Il semble intéressant de faire passer l'information aux adhérents et de proposer un test cette année.

Ce test nécessitera un référent pour en gérer le suivi.

Ce test peut être un bon exemple pour sonder les adhérents sur une possible diversification des productions (comme cela avait été expérimenté en 2012).

Sur l'idée de concrétiser une AMAP viandes (à partir du réseau d'environ 90 personnes qui commandent de la viande régulièrement à la ferme des Ecuets), Serge-Patrick doit d'abord étudier les exemples de contrats fournis par Sonia et essayer d'en décliner un à l'échelle de la production de la ferme.

3. Bilan financier et fermeture du compte (Emilie)

(voir bilan joint au compte-rendu)

Le compte a été fermé par Emilie, comme décidé lors de l'AG précédente, pour limiter les frais bancaires (énormes au regard des ressources de l'association).

L'AMAP n'ayant pas vocation à manipuler de grosses sommes ni à financer des actions d'ampleur, il est décidé :

- de ne pas ouvrir de nouveau compte bancaire, compte tenu du faible nombre de transactions et des frais exorbitants prélevés par les banques ;
- de réduire la cotisation au strict montant de l'adhésion au réseau des AMAP (chèque de 10 € à faire par l'adhérent à l'ordre du réseau) ;

- d'ouvrir une « cagnotte commune », à hauteur de 3€ par adhérent (donnant lieu à un décompte et un reçu), pour partager d'éventuels achats pour des pots ou occasions festives.

Serge-Patrick et Emilie examinent les meilleures solutions pour gérer la transition (quelques chèques à encaisser).

4. Point sur la communication

Suite au départ de Vincent, Olivier prévoit de demander à Vincent les codes d'accès au site/blog internet de l'AMAP et à la page Facebook pour essayer d'en reprendre l'animation (Olivier pour le site et Sonia pour la page Facebook).

5. Animation (Yolande)

Les actions d'animation prévues ou envisagées sont encore en attente, compte tenu du contexte sanitaire.

Afin que chacun puisse se projeter sur un nouveau calendrier pour la prochaine saison, **la date du pique-nique partagé à la ferme est d'ores et déjà fixée au dimanche 19 septembre 2021.**

6. Renouvellement du CA et nouveaux membres

Le producteur est membre de droit du CA.

Depuis la dernière assemblée générale, seuls Emilie, Sonia et Olivier sont membres du CA.

Les candidatures de Nadia, Yolande et Philippe sont proposées et acceptées.

Il restera à répartir les missions que chacun pourra prendre à sa charge, dans la mesure de ses disponibilités.

Élément soumis au vote

Vote collégial et unanime sur les propositions et bilans.